



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.INT.304

Déposé le : 05.02.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Réhabiliter/développer l'offre du trafic ferroviaire international nocturne : un moyen alternatif à d'autres types de transports générant moins d'émissions de CO₂ ?

Texte déposé

Ces 15 dernières années, la concurrence de l'avion a été fatale aux trains de nuit. En effet, les trains de nuit au départ de la Suisse (Zürich, Bâle, Berne, Lausanne, Genève alternativement) et à destination de Bruxelles, Rome, Barcelone, Hendaye/Irún, Quimper, Bordeaux, Copenhague, entre autres, ont été supprimés.

Les CFF se sont retirés du segment des trains de nuit dès 2009, l'ensemble de la flotte a été vendue (in *Le Courrier*, édition du 24 janvier 2018). Le dernier coup de salve dans ce démantèlement fut le retrait de la Deutsche Bundesbahn des liaisons Suisse-Allemagne vers Hambourg, Berlin en 2016.

Dans le débat très actuel relatif au réchauffement climatique, les propositions de mesures « coercitives » à l'encontre de moyens de transport générant d'importantes émissions de CO₂ (ex : taxation des billets d'avion) ne pourront être implémentées sans un développement attractif, concret et direct, d'offres de transports alternatifs moins polluants.

Face à ce constat, la réhabilitation/développement des relations ferroviaires internationales nocturnes constitue une alternative écologique, parmi d'autres.

Depuis 2017, la compagnie des chemins de fer autrichiens (ÖBB) a fait le pari d'investir dans les trains de nuit, dans la mesure où elle a repris l'exploitation des lignes helvético-allemande abandonnée par la DB. Par ailleurs, ÖBB ne cesse d'investir dans de nouveaux équipements (reportage Mise au Point du 3 février 2019, RTS 1).

A ce jour, le DETEC et les CFF n'ont pas prévu d'exploiter des lignes de train de nuit (cf. avis du CF du 17.02.2016 sur Int_15.4234).

Au vu du débat actuel précité mais également au regard des avantages que pourrait offrir de liaisons en train de nuit (voyage en famille, confort, gain de temps avec arrivée en matinée), les soussigné.e.s sont d'avis que l'on ne peut rester passif et, en tout état de cause, fataliste, face à

l'offre aérienne low-cost.

Quand bien même, les soussigné.e.s sont conscients que la thématique afférente est de la compétence de la Confédération, il n'en demeure pas moins que, au vu de l'importance de trouver des solutions concrètes face au réchauffement climatique, le Conseil d'Etat donne son point de vue et, cas échéant, s'entretienne sur cette thématique lors de ses rencontres avec les différentes autorités/sociétés de transports concernées.

Au vu de ce qui précède, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat compte-il intervenir sur ce sujet auprès de la Confédération ainsi que les CFF sur ce thème ?
 - a.) Cas échéant, souhaite-il inviter les autorités fédérales ainsi que les CFF à (ré)-investir dans un mode de transport alternatif au trafic aérien, tel que les relations ferroviaires internationales nocturnes et de développer des offres attractives pour les voyageurs et, par exemple, en faveur des familles et des moins de 25 ans ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

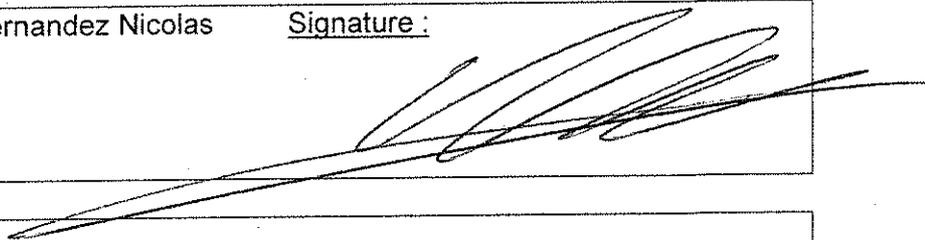


Ne souhaite pas développer



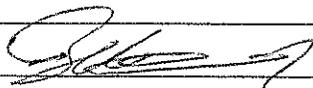
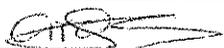
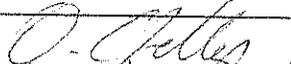
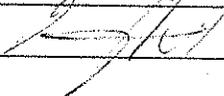
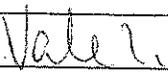
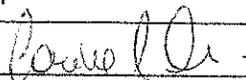
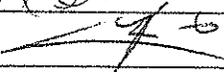
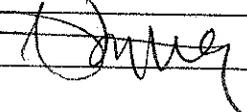
Nom et prénom de l'auteur : Rochat Fernandez Nicolas

Signature :

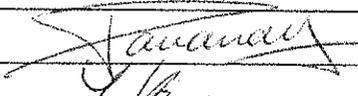
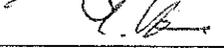
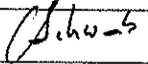
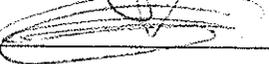
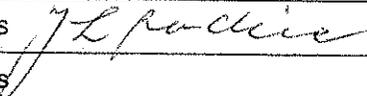
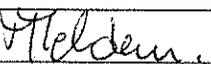
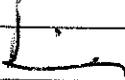


Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh 	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoze Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre 	Christin Dominique-Ella 	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé 
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis 	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien 	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Buclin Hadrien 	Démétriades Alexandre	Gardon Jean-Claude 
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glaysre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie 
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine 	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François 	Ducommun Philippe	Jaques Vincent 
Cherbuin Amélie 	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves 	Schaller Graziella 
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan 	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude 
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier 	Pointet François 	Sonnay Eric
Luccarini Yvan 	Porchet Léonore 	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis 	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel 
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine 	Richard Claire 	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent 	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc 
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre